

Consultation prébudgétaire en vue du budget de 2019 du  
gouvernement canadien

PRÉSENTATION AU COMITÉ PERMANENT DES FINANCES DE LA CHAMBRE DES  
COMMUNES

# Alliance of Canadian Comprehensive Research Universities (ACCRU)

## Liste des recommandations

- **RECOMMANDATION 1 : SOUTENIR LA PROCHAINE GÉNÉRATION DANS LE CADRE DE L'ACQUISITION DES COMPÉTENCES REQUISES DANS L'ÉCONOMIE DU SAVOIR** – en fournissant aux conseils subventionnaires du Canada (CRSH, IRSC et CRSNG) un budget pour remettre ou augmenter les bourses de recherche de premier cycle dans toutes les disciplines;  
ET  
– en fournissant à Mitacs le budget nécessaire pour permettre aux étudiants du premier cycle présentement exclus du programme de présenter une demande de stages « Accélération ».
- **RECOMMANDATION 2 : STIMULER L'INNOVATION ET LA CROISSANCE À L'ÉCHELLE DU CANADA, EN RENFORÇANT LA DIVERSITÉ, L'ÉQUITÉ ET L'INCLUSION** – en proposant des incitatifs financiers et en améliorant les exigences du gouvernement fédéral en matière d'équité, de diversité et d'inclusion lors de la répartition du budget des bourses des organismes subventionnaires canadiens (CRSH, IRSC et CRSNG), afin d'ajouter, parmi les groupes ciblés, les facultés, les étudiants et les stagiaires travaillant dans de petits et moyens établissements, ou dans des régions ou collectivités à l'extérieur des principaux centres urbains du Canada.
- **RECOMMANDATION 3 : RENFORCER LE MILIEU DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE** – en augmentant les sommes réservées au Fonds de soutien à la recherche, afin de respecter les recommandations du rapport Naylor.

### Le budget de 2018 établit clairement ce qui suit :

« Que nous soyons chercheurs débutants, scientifiques chevronnés ou chefs de direction des entreprises qui sont aux commandes de l'innovation, nous avons tous un rôle à jouer dans l'édification de l'économie de demain. Il en va de même pour le gouvernement. Investir dans les personnes et les projets qui amélioreront notre monde n'est pas seulement la bonne chose à faire, c'est aussi la chose intelligente à faire pour l'économie canadienne<sup>1</sup>. »

Au Canada, l'écosystème de recherche et d'innovation a bénéficié récemment d'investissements historiques que l'ACCRU, tout comme la grande majorité des joueurs du domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche, a accueillis chaudement. Dans ce mémoire, l'ACCRU souhaite souligner certaines dimensions de l'écosystème de la formation et de la recherche du Canada que le budget de 2018 devrait prendre en considération, puisqu'elles représentent un potentiel incroyable pour la compétitivité du pays.

---

<sup>1</sup> <https://www.budget.gc.ca/2018/docs/plan/budget-2018-fr.pdf>, p. 92.

# 1. Soutenir la prochaine génération dans le cadre de l'acquisition des compétences requises par l'économie du savoir

« Les compétences sont devenues la monnaie mondiale du XXI<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup> » (TRADUCTION)

L'économie d'aujourd'hui et de demain est axée sur le savoir. Au point de rencontre du savoir et de la productivité, les personnes hautement qualifiées sont la ressource la plus utile dans cette économie. On s'attend à ce que ces personnes soient créatives, qu'elles étudient les problèmes actuellement imprévus avec la confiance que nous n'observons pas présentement, qu'elles fondent leurs décisions sur des données probantes, et qu'elles soient en mesure de faire une distinction entre différentes sources d'information. En plus de pouvoir utiliser les stocks mondiaux actuels de connaissances, la prochaine génération doit être en mesure de produire de nouvelles connaissances, de nouvelles technologies ou de nouveaux processus qui font partie intégrante des activités productives.

Les compétences nécessaires pour atteindre cet objectif sont acquises dans le cadre d'initiatives qui mettent l'accent sur la recherche et la formation des étudiants, ainsi que les efforts déployés pour que les étudiants soient au centre de dialogues complexes en recherche. Le rôle que nos universités jouent dans le cadre des efforts constamment déployés pour perfectionner les compétences requises par l'économie du savoir est donc crucial. L'enseignement supérieur doit former tous les étudiants (pas seulement ceux voulant avoir une carrière universitaire), afin qu'ils puissent participer à la production de connaissances, ainsi qu'à leur acquisition<sup>3</sup> et à leur utilisation dans le cadre de l'économie du savoir.

Toutefois, par rapport aux pays membres de l'OCDE, la proportion des titulaires de grades universitaires au Canada (B, M, D) chez les personnes âgées de 25 à 34 ans n'est que de 34 %, une proportion beaucoup plus faible que la moyenne au sein de l'OCDE et des chefs de file (46 %). Dans le même ordre d'idées, seulement 9 % des Canadiens de ce groupe d'âge disposent d'une maîtrise ou d'un doctorat. Il s'agit d'un écart préoccupant par rapport à la moyenne de l'OCDE, qui est de 14 %<sup>4</sup>. Ainsi, le bassin actuel de jeunes Canadiens capables de relever les défis que présente notre économie du savoir est restreint. Notre formation universitaire tire de l'arrière par rapport aux économies concurrentes.

Pour combler ces écarts et accroître la compétitivité du Canada, il est urgent de renouveler notre engagement envers les étudiants du premier cycle, tout en augmentant le niveau et la qualité de la formation universitaire. Parmi les pratiques en matière d'éducation qui ont d'importantes répercussions, il y a le fait de mettre davantage l'accent sur la recherche au premier cycle. La recherche propose de nombreux résultats positifs pour les étudiants du premier cycle. Cela a fait l'objet de rapports approfondis du Council for Undergraduate Research aux États-Unis. De plus, il s'agit d'un des moyens les plus efficaces de faciliter l'inclusion des étudiants mis à l'écart dans les programmes de premier cycle. C'est pourquoi le Canada devrait accroître la formation/l'éducation en recherche au premier cycle ou par l'intermédiaire de celle-ci. Cela perfectionne les qualifications des bacheliers en leur donnant les compétences requises par l'économie du savoir, en plus de stimuler leur volonté de poursuivre des études dans un domaine scientifique et de perfectionner leurs compétences en recherche aux cycles supérieurs. En outre, cela forme un lien étroit entre les

---

<sup>2</sup> <http://www.oecd.org/fr/education/apprendre-au-dela-de-l-ecole/>

<sup>3</sup> [https://www.mq.edu.au/lih/altc/ug\\_research/why\\_engage.htm](https://www.mq.edu.au/lih/altc/ug_research/why_engage.htm)

<sup>4</sup> [https://read.oecd-ilibrary.org/education/education-at-a-glance-2016/canada\\_eag-2016-45-en#page2](https://read.oecd-ilibrary.org/education/education-at-a-glance-2016/canada_eag-2016-45-en#page2)

universités et les communautés et industries qu'elles servent. Cela est particulièrement vrai dans les communautés plus petites, où l'université est souvent le centre de l'économie du savoir. Les données montrent clairement l'importance des établissements d'enseignement postsecondaire dynamiques comme moteur des petites et grandes entreprises, en plus de jouer un rôle important pour attirer et recruter de nouveaux Canadiens dans ces communautés. Même si ce point s'applique aussi aux villes les plus grandes, il revêt davantage d'importance dans les centres plus petits.

Au Canada, les étudiants du premier cycle disposent présentement d'un très petit nombre d'occasions de suivre une formation en recherche et de participer, de manière significative, aux types de recherches qui leur permettraient de prendre part à la création de connaissances, de technologies ou de processus. Le Canada tire<sup>5</sup> beaucoup de l'arrière par rapport à des pays comparables, comme l'Australie<sup>6</sup>, les États-Unis<sup>7</sup> ou la Grande-Bretagne<sup>8</sup>, où de nombreux programmes de premier cycle se fondent, entièrement ou en partie, sur un programme de recherche.

**La recommandation 1** de l'ACCRU est une étape initiale essentielle. En plus de favoriser les intérêts économiques du Canada, ces investissements aideraient à contrebalancer deux inégalités actuelles. La première vise les étudiants du premier cycle en général dans le cas de Mitacs. La deuxième vise les étudiants du premier cycle qui font de la recherche en sciences sociales et en sciences humaines, ainsi qu'en sciences de la santé dans le cas des conseils subventionnaires.

## 2. Stimuler l'innovation et la croissance à l'échelle du Canada en renforçant l'équité, la diversité et l'inclusion.

Les principes de l'équité, de la diversité et de l'inclusion relatifs aux investissements en recherche au Canada qui ont été établis dans le dernier budget fédéral représentent sans aucun doute un pas dans la bonne direction pour favoriser un écosystème de recherche qui peut tirer profit de la totalité de ses talents. Cependant, à cet égard, les universités membres de l'ACCRU continuent d'observer qu'un déséquilibre important persiste en ce qui concerne la représentation des petites et moyennes universités lors de la répartition des fonds fédéraux pour la recherche. Le Secrétariat des programmes interorganismes à l'intention des établissements a décrit la nature des biais institutionnels qui peuvent avoir une incidence sur le jugement des comités d'examen par les pairs. Il s'agit d'un problème qui a fait l'objet d'études récentes<sup>9</sup>.

Touchant souvent les établissements de petite et de moyenne taille ou ceux situés dans les régions, ou les établissements perçus comme offrant une qualité moindre ou ayant moins bonne réputation, ces biais sont aussi reflétés dans la formulation des possibilités de financement. Certaines exigences des programmes de recherche peuvent exclure des chercheurs ou des demandes de plusieurs universités plus petites ou situées dans les régions. Ainsi, les quelque 85 universités canadiennes qui accueillent **56 % des étudiants (y compris des étudiants étrangers) à tous les niveaux universitaires** ne reçoivent que 26 % du financement total versé par les trois conseils subventionnaires et la FCI,

---

<sup>5</sup> Le MIT dispose d'un programme de formation en recherche au premier cycle depuis 1969. Une association américaine (CUR.org) de plus de 300 établissements d'enseignement supérieur offre des possibilités de formation en recherche au premier cycle depuis 1979.

<sup>6</sup> [https://www.mq.edu.au/lih/altc/ug\\_research/index.htm](https://www.mq.edu.au/lih/altc/ug_research/index.htm)

<sup>7</sup> <https://www.cur.org/>

<sup>8</sup> <http://www.bcur.org/>

<sup>9</sup> <http://www.chairs-chaire.gc.ca/program-programme/equity-equite/bias/module-fra.pdf>

15 % des fonds versés par le Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada, et 8 % des fonds versés par le CERC. Il est évident que cette disparité n'a pas qu'une incidence sur la capacité des établissements individuels de livrer concurrence dans les économies du savoir nationale et mondiale ou d'attirer et de maintenir en poste d'excellents chercheurs capables de former différents étudiants à l'échelle du Canada. Elle a aussi une incidence sur les communautés dans lesquelles nos universités cherchent à être des moteurs économiques et multiculturels. Les nouveaux Canadiens sont attirés par des universités dynamiques, dotées de communautés de chercheurs actifs et assurant une mobilisation. Des investissements accrus aideront à faire de toutes nos universités une destination attirante pour les étudiants étrangers, leurs familles et leur métier.

Dans le cas de la grande majorité des fonds de recherche versés aux universités, aux équipes de recherche ou aux chercheurs individuels, une proportion élevée (habituellement jusqu'à 50 %) des fonds est réservée aux bourses ou aux salaires des étudiants et des boursiers de recherches postdoctorales. C'est pourquoi le système de financement de la recherche au Canada crée des occasions inéquitables pour la recherche ET les stagiaires, en fonction de l'établissement visé. Le Canada est donc incapable de mobiliser l'ensemble de sa communauté de chercheurs universitaires à l'appui de l'innovation et du développement économique du pays.

Selon de nombreuses études de l'OCDE, l'innovation est la principale source de croissance. Des mesures particulières sont nécessaires pour réduire les écarts entre les régions.<sup>10</sup>

Des inégalités permanentes en recherche qui touchent les chercheurs des petits et moyens établissements, semblables aux inégalités en recherche fortement documentées qui visent les femmes, les personnes handicapées, les chercheurs autochtones et les minorités visibles, pénalisent indûment les chercheurs et les étudiants qui sont capables de contribuer pleinement au développement social, culturel et économique de leurs communautés.

La **recommandation 2** de l'ACCRU permettra de tirer profit de toutes les forces du Canada pour améliorer le développement social et économique dans toutes les régions du pays.

### 3. Renforcer le milieu de la recherche universitaire en adaptant les seuils de calcul des subventions du Fonds de soutien à la recherche

Le financement des coûts d'infrastructure et d'administration de la recherche, soit les soi-disant coûts indirects de la recherche, et des dépenses actuelles, pourrait avoir un effet de levier fondamental pour l'économie canadienne. « Or, sans un financement adéquat des coûts indirects de la recherche, les efforts déployés pour maintenir un environnement de recherche compétitif et de grande qualité au Canada pourraient être vains, alors même que la concurrence mondiale se fait de plus en plus féroce. Les universités seraient forcées de limiter leurs investissements, réduisant du coup la productivité de leurs chercheurs<sup>11</sup>... ». Dans un contexte caractérisé par la transition vers une économie axée sur le savoir, le maintien et le développement de la capacité de recherche à l'échelle du pays représentent un enjeu économique stratégique. Cependant, dans tous les établissements universitaires au Canada, le fossé se creuse entre les coûts des installations et de l'administration, ainsi que la subvention offerte dans le cadre du Fonds de soutien à la recherche.

---

<sup>10</sup> <http://www.oecd.org/fr/regional/politique-regionale/innovationregionale.htm>

<sup>11</sup> <https://www.caubo.ca/wp-content/uploads/2016/03/Les-couts-indirects-de-la-recherche-FINAL-FR.pdf>  
(p.3) – traduction de l'ACCRUS.

En effet, l'écosystème de la recherche scientifique universitaire a évolué grandement, entraînant des hausses constantes des coûts qui sont proportionnellement plus élevées que l'augmentation des subventions du FSR. Parmi les facteurs contribuant le plus aux hausses des coûts de l'infrastructure et de l'administration, il y a les suivants :

- une hausse des coûts d'exploitation de l'infrastructure;
- la nécessité de mettre constamment à niveau la technologie requise pour exploiter des installations et de l'équipement très sophistiqués;
- le resserrement des dispositions réglementaires dans de nombreux domaines associés à la recherche : production de rapports, éthique, sécurité en laboratoire, lignes directrices en matière de santé et sécurité au travail, protocole visant les soins animaliers autres;
- des exigences variées et croissantes (gestion financière, éthique, entrepôt de données électroniques), les coûts de la technologie de l'information et de la production de rapports, ainsi que les coûts de gestion de la recherche en général;
- la complexité croissante des structures de recherche financées par les conseils subventionnaires canadiens, comme les subventions aux équipes, qui sont plus coûteuses à gérer<sup>12</sup>.

Dans le cas de nombreux établissements dont les coûts admissibles directs sont très élevés (de 30 M\$ à 220 M\$), il est généralement possible, dans une certaine mesure, de regrouper les ressources humaines, matérielles et financières visées par la subvention du FSR. À l'autre extrémité, les établissements universitaires ayant des coûts admissibles directs beaucoup plus élevés (de 50 000 \$ à 7 M\$) disposent d'une capacité extrêmement limitée quand vient le temps de regrouper les subventions pour payer les coûts indirects.

Depuis 2000, les fonds versés aux établissements pour payer ces coûts indirects de l'infrastructure et de l'administration se fondent sur une formule combinant les seuils fixes et les taux de remboursement pour la première somme de 7 millions de dollars en coûts admissibles directs en recherche. Les fonds directs de plus de 7 millions de dollars sont financés à un taux se fondant sur le solde de l'enveloppement du FSR.

Cette formule tient compte de la capacité limitée des petits établissements de regrouper les ressources, et leur fournit un soutien minimum qui couvre les coûts de base du milieu de recherche. Tout comme nos dispositions relatives à l'impôt sur le revenu, il s'agit d'un système progressif. Cependant, les coûts de l'infrastructure et de l'administration de la recherche ont augmenté considérablement depuis 2000. Ces seuils n'ont pas été adaptés en conséquence.

C'est pourquoi l'ACCRU, par l'intermédiaire de sa **recommandation 3**, propose au gouvernement fédéral d'augmenter les sommes réservées au Fonds de soutien à la recherche, afin qu'il atteigne les niveaux énoncés dans le rapport Naylor et par Universités Canada, en plus de prendre en considération le coût de l'inflation depuis 2000. Cet investissement offrira un taux de rendement de l'investissement élevé en termes de perfectionnement des compétences, d'attrait à l'échelle internationale et de mobilisation de la société.

---

<sup>12</sup> *Ibidem*.